



**Saint-Constant**

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-CONSTANT

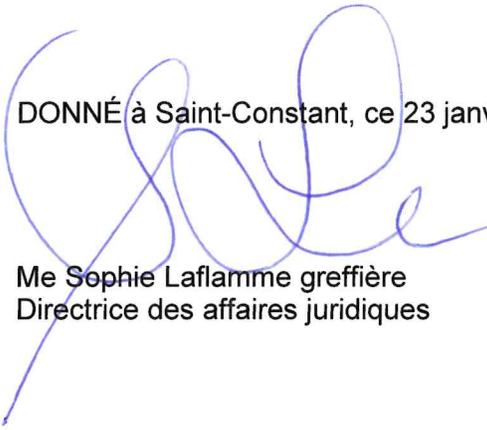
**AVIS PUBLIC**

**ALIÉNATION DE BIENS**

AVIS est donné par les présentes, conformément aux dispositions du sous-paragraphe 1.0.1 du paragraphe 1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant a aliéné les lots ci-après mentionnés, autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques, comme suit :

- Vente d'immeubles vacants situés sur le territoire de la Ville de Saint-Constant, connus et désignés comme étant les lots 2 869 375 et 6 544 216 du cadastre du Québec, à monsieur Lucien Parizeau et madame Sonya Martin pour un montant de 37 000 \$, plus les taxes applicables;

DONNÉ à Saint-Constant, ce 23 janvier 2024.

  
Me Sophie Laflamme greffière  
Directrice des affaires juridiques